



REVUE A MI PARCOURS DU PROJET MRV¹ AU BURKINA FASO
(Janvier 2020 – Août 2021)

RAPPORT D’EVALUATION
(Version finale)

Octobre 2021

Dr. Steve KABORE

¹ Monitoring, Reporting and Verification

Table des matières

Liste des figures	3
Liste des tableaux	3
Sigles et abréviations	4
Synthèse des résultats	5
1. INTRODUCTION	7
1.1. Contexte	7
1.2. Objectifs de l'évaluation	7
2. APPROCHE METHODOLOGIQUE	8
2.1. Type de données	8
2.2. Technique de collecte	8
3. RESULTATS	9
3.1. Pertinence.....	9
3.1.1. Justification des résultats et des objectifs	9
3.1.2. Relation avec les 5 perspectives de l'Asdi et alignement sur la stratégie de la Suède 2018 – 2022	11
3.1.3. Changements dans le contexte des résultats pendant la mise en œuvre	13
3.2. Cohérence.....	15
3.2.1. Coordination et prise de décision entre les parties prenantes.....	15
3.3. Efficacité	17
3.3.1. Réalisation effective ou attendue des résultats au moment de l'examen à mi-parcours..	17
3.3.2. Facteurs et processus affectant l'atteinte des résultats	21
3.3.4. Prise en compte des approches participatives	22
3.4. Efficience	24
3.4.1 Relations progrès par rapport aux plans, au budget et à la performance globale	24
3.4.2 Relation RH, qualité et délais d'exécution	25
3.4.3 Application des politiques liées à la sauvegarde, la corruption.....	28
3.4.4 Renforcement des capacités des organismes gouvernementaux	29
3.4.5. COVID-19 et efficacité de la mise en œuvre	30
3.5. Durabilité.....	32
3.5.1 Conception de la durabilité comparée à la mise en œuvre	32
4. LECONS APPRISES	33
5. CONCLUSIONS	33
6. RECOMMANDATIONS	34
Pour GGGI :	34
Pour les partenaires :	34

Transversale :	34
REFERENCES	35
ANNEXES :	36

Liste des figures

Figure 1. Taux de consommation budgétaire an 1	26
Figure 2. Taux de consommation budgétaire an 2	27
Figure 3. Consommation budgétaire sur la durée de vie du projet.....	28

Liste des tableaux

Tableau 1. Cibles de l'étude	8
Tableau 2. Répartition des participants aux ateliers de renforcement de capacité selon le sexe	11
Tableau 3. Représentation des femmes dans les ministères concernés par la MRV	12
Tableau 4. Etat des réalisations pour le résultat 1	18
Tableau 5. Etat des réalisations pour le résultat 2	19
Tableau 6. Fonctions pourvues au sein de GGGI	25
Tableau 7. Fonctions de consultation pourvues	26
Tableau 8. Liste des formations dispensées à ce jour et leurs contributions au MRV	29
Tableau 9. Nombre de participants par structure	32

Sigles et abréviations

AFAT	Agriculture, Foresterie et Autre utilisation des terres
AQ/CQ	Assurance Qualité/ Contrôle Qualité
Asdi	Agence Suédoise de Développement International
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDN	Contribution Déterminée au Niveau National
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGEVCC	Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique
EX-ACT	Ex-Ante Carbon-balance Tool
GES	Gaz à Effet de Serre
GGGI	Global Green Growth Institute
IGES	Inventaire de Gaz à Effet de Serre
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ITAO	Interview Téléphonique Assistée par Ordinateur
MoU	Mémorandum of Understanding
MRV	Measurement, Reporting and Verification
ONDD	Observatoire National pour le Développement Durable
OSC	Organisation de la Société Civile
PCD	Plan communal de Développement
PIUP	Procédés Industriels et Utilisation des Produits
PNA	Plan National d'Adaptation au changement climatique
PNDES 2	Plan National de Développement Economique et Social
PRD	Plan Régional de Développement
REDD+	Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation
SP/CNDD	Secrétariat Permanent/ Conseil National pour le Développement Durable
STN-REDD+	Secrétariat Technique National - REDD+
TOP SECAC	Trousse à Outils Planification et Suivi-Evaluation des Capacités d'Adaptation au Changement climatique
UGP	Unité de Gestion du Projet
USD	United States Dollars

Synthèse des résultats

▪ Pertinence

Les priorités du gouvernement ont été prises en compte à travers (*) l'identification des besoins des premiers acteurs concernés par le système MRV, (*) le renforcement de capacité de ces acteurs à travers des formations sur les capacités d'adaptions au changement climatique ou encore les moyens permettant de collecter, stocker, analyser et interpréter les données, (*) le développement d'outils spécifiques pour les IGES des secteurs AFAT, PIUP, énergie et déchet. Les perspectives de l'Asdi sont prises en compte dans leur généralité. On note une faible participation des femmes dans les activités de renforcement de capacité qui est due en partie à une faible représentation de la gent féminine dans les ministères/départements concernés par le MRV. Le projet a néanmoins mis en place des mesures palliatives comme la formation dédiée aux femmes statisticiennes. Le projet a réussi à créer un environnement institutionnel plus favorable à la mise en place du système MRV et d'une manière large, à l'intégration des notions de croissance vertes dans les priorités de l'état sans oublier l'intégration du MRV dans le référentiel national de développement (PNDES II). L'initiative actuelle sera utile une fois que le système sera opérationnel. Elle permettra de générer les évidences sur le changement climatique avec lesquels des fonds pourront être lever au niveau international.

▪ Cohérence

Il y'a une cohérence entre les activités du projet et celles des autres partenaires soutenant l'action climatique au Burkina Faso tels que les projets REDD+. Les initiatives de renforcement de capacité comme celle sur l'outil EX-ACT permettent à ces projets de calculer les émissions dues à la déforestation et à la dégradation forestière. Le processus de coordination et de prise de décision est assez participatif entre GGGI et toutes les parties prenantes. Des mécanismes tels que les rapportages mensuels et annuels sont existants ainsi que les organes de gestion du projet comprenant les partenaires de mise en œuvre.

▪ Efficacité

Pour la période de considération de l'évaluation à mi-parcours (Janvier 2020 – Aout 2021), tous jalons du projet ont été atteints comme prévu, malgré la prévalence de la COVID-19. Le projet a œuvré à préparer l'environnement institutionnel et humain. Pour un bon fonctionnement du système MRV à venir, un protocole d'accord (MoU) a été signé entre le Burkina Faso et GGGI afin que les considérations y relatives soient prises en compte dans les planifications. Les processus participatifs ont été utilisés mais les partenaires aimeraient avoir une responsabilité relativement à (1) l'inclusion dans la gestion budgétaire des activités et (2) le processus de prise de décision pour la sélection des prestataires de service. Il faudrait rappeler que l'exécution budgétaire est tributaire des procédures de GGGI qui a obligation de les appliquer comme stipulé dans l'accord d'exécution avec l'Asdi. Pour le second point, les partenaires en intérêt de l'activité ont toujours été invités mais la réactivité dans la chaîne de sélection (élaboration/ validation des TDRs, revue des offres, rencontre de cadrage, etc.) est généralement lente et ralenti le processus.

▪ Efficience

Un plan de gestion des risques a été élaboré en début du projet et prend en compte cinq points que sont la situation sécuritaire dans le pays, l'élection de 2020, le manque de communication entre partenaires, la faible mobilisation des acteurs concernés et la COVID-19. Ce plan devrait cependant être mis à jour sur une base annuelle afin d'anticiper les possibles difficultés dans la mise en œuvre du projet. Les ressources humaines nécessaires pour la gestion du projet ont été identifiées et

recrutées sans retard à l'exception du coordinateur dont le poste a été relancé. Cependant, cela n'a pas entravé la bonne mise en œuvre des activités du projet avec l'implication des équipes déjà en place au sein de GGGI. Pour l'année 2020, en pleine prévalence de la COVID-19, il y'a eu une bonne performance budgétaire du projet, marqué par un taux d'exécution croissant allant jusqu'à 73% au mois de décembre et à 55% pour la moitié de l'année 2021. Relativement à la COVID-19, un plan de contingence avait été développé avec des mesures de mitigation tels que l'utilisation des outils collaboratifs qui ont aussi portés des résultats positifs. Concernant les mesures en lien avec la fraude et la corruption, les procédures qui prévalent pour le projet sont celles de GGGI en tant qu'entité répondant du projet devant le bailleur. Cela rend moins complexe et plus efficace le suivi des risques de fraude et de corruption et écarte toute éventualité au niveau des partenaires. Les séances de renforcement de capacité ont répondu à des besoins identifiés ; Spécifiquement pour les formations sur TOP SECAC et EX-ACT les participants auraient aimé avoir des séances de pratique plus longue et des cas d'étude adaptés au contexte du Burkina Faso. Il faudrait rappeler que le Burkina Faso est en instance de mise en place d'un système de gestion de données et qu'à l'état actuel, il est difficile voire impossible d'obtenir des données précises répondant aux exigences des outils de formation. La situation de COVID-19 a demandé un temps d'adaptation qui a été court du fait de la réactivité de GGGI qui a rapidement proposé un plan de contingence en Avril 2020, juste quelques semaines après l'apparition de la pandémie. Cela a permis d'assurer la continuité des activités.

▪ Durabilité

Le projet dispose d'un excellent ancrage institutionnel avec aussi l'intégration dans le PNDES II. Un accord a été signé entre GGGI et le gouvernement pour une levée de fonds qui seront gérés par la DGEVCC afin d'accompagner la mise en œuvre du projet. La mobilité des agents au sein des institutions constitue un handicap pour la durabilité. Le projet en a tenu compte en faisant participer plusieurs agents des mêmes structures aux séances de renforcement de capacité.

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

Le partenariat stratégique avec l'Ambassade de Suède a mis à disposition des fonds à GGGI afin de mettre en œuvre le projet intitulé « Développement d'un système de mesure, de rapportage et de vérification (MRV) au Burkina Faso ». Ce partenariat s'est concrétisé à travers la convention de subvention (n°13378) signée entre l'Ambassade de Suède au Burkina Faso et le Global Green Growth Institute (GGGI) en novembre 2019. Le projet se présente comme une réponse stratégique du Gouvernement Suédois de traduire en actions concrètes, la volonté de contribuer durablement dans la mise en œuvre de la CDN du Burkina Faso dans son programme de coopération.

Le projet est conçu pour renforcer les capacités institutionnelles aux niveaux national et régional, afin d'aider le pays à répondre aux exigences du cadre de transparence renforcée de l'Accord de Paris et suivre les progrès vers la réalisation des CDN. Celui-ci se concentre spécifiquement sur le MRV des actions, qui comprennent à la fois les actions d'atténuation et d'adaptation entreprises par le Burkina Faso. Le projet applique une approche adaptée pour : (1) mettre en place un système national de MRV et générer un ensemble complet de données d'émissions précises pour le Burkina Faso ; (2) initier l'intégration des actions climatiques dans les politiques nationales basées sur les émissions de GES² ; et (3) identifier les secteurs et les projets nécessitant des soutiens potentiels.

1.2. Objectifs de l'évaluation

La revue à mi-parcours vise à évaluer les progrès de la mise en œuvre du projet MRV vers la réalisation des objectifs fixés pour la période de Janvier 2020 à Août 2021 et à identifier les leçons et les opportunités pour améliorer davantage la prestation et l'impact des interventions de GGGI.

La revue consiste à collecter des informations sur la performance du projet MRV. Elle est considérée comme le processus d'évaluation de la mise en œuvre du projet par rapport à l'efficacité et l'efficacités afin de prendre des mesures correctives si nécessaire. Elle contribuera également à éclairer les éventuelles considérations futures concernant l'appui du soutien suédois à GGGI, plus spécifiquement dans le secteur de la croissance verte.

² Gaz à Effet de Serre

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie de cette évaluation a été participative avec une bonne implication de GGGI. Les étapes ayant permis de réaliser l'évaluation sont les suivantes :

- La réunion de cadrage tenue en Septembre et ayant permis de faire la revue de la méthodologie proposée et aussi lever les points d'incompréhension des termes de référence ;
- L'identification des parties prenantes à travers une liste de contact mise à disposition par GGGI ;
- La revue bibliographique ;
- L'élaboration des outils de collecte de données et leur amendement par le commanditaire pour assurer l'adéquation avec les attentes des TDRs de l'étude ;
- La proposition d'un calendrier de sessions d'entretiens ;
- L'analyse des données collectées et la rédaction du rapport.
- La restitution du présent rapport devant les parties prenantes.

2.1. Type de données

Les données collectées ont été principalement qualitatives. Cependant, des données quantitatives ont également été exploitées revues pour les considérations liées à l'efficacité financière et les participations aux ateliers de formation.

2.2. Technique de collecte

Deux approches ont été utilisées pour la collecte d'information. Dans un premier temps, la revue documentaire a permis de recueillir les données secondaires. Les données primaires quant à elles ont été collectées directement auprès des cibles à travers des Interviews Téléphonique Assistés par Ordinateur (ITAO). Le consultant a été introduit par GGGI auprès des parties prenantes de l'évaluation à travers une lettre d'accréditation facilitant ainsi les prises de rendez-vous.

Le tableau 1 ci-dessous présente les différentes cibles ayant répondu aux questions d'évaluation ainsi que les critères d'évaluation auxquels leurs réponses ont contribué.

Tableau 1. Cibles de l'étude

Cibles	Contribution aux critères d'évaluation
SP/CNDD	Pertinence Efficacité
DGEVCC	Pertinence Efficacité
INSD	Pertinence Efficacité
Ambassade de Suède	Pertinence
GGGI	Cohérence/ Efficacité/Efficacité/Durabilité
Bénéficiaires	Efficacité Durabilité

3. RESULTATS

3.1. Pertinence

3.1.1. Justification des résultats et des objectifs

Question d'évaluation : *Le projet a-t-il répondu aux besoins et priorités clés du gouvernement, tels qu'identifiés à l'origine dans le document de projet ?*

Points clés 1 : Les priorités du gouvernement ont été prises en compte à travers (*) l'identification des besoins des premiers acteurs concernés par le système MRV, (*) le renforcement de capacité de ces acteurs à travers des formations sur les capacités d'adaptations au changement climatique ou encore les moyens permettant de collecter, stocker, analyser et interpréter les données, (*) le développement d'outils spécifiques pour les IGES des secteurs AFAT, PIUP, énergie et déchet.

Les besoins et priorités identifiés afférents au gouvernement peuvent être classés à trois niveaux que sont (1) les requis pour l'atteinte de la CDN, (2) la mise à jour régulière de l'IGES et (3) la synergie des actions au niveau national.

Relativement aux requis pour la CDN devant être couverts par le système MRV à venir, le projet a conduit une revue externe des systèmes existants. Cela a permis d'identifier les faiblesses que le système à venir devrait prendre en compte dans son implémentation. Il s'agissait :

- Du manque voire l'inexistence des arrangements institutionnels ;
- Du manque d'arrangements procéduraux ;
- De la faiblesse des arrangements légaux réglementaires ;
- De la faiblesse du système de sauvegarde et d'archivage ;
- De l'inexistence d'un plan stratégique de développement des compétences au sein des structures gouvernementales, impliquées dans l'élaboration des IGES.

A la suite de cette évaluation, la consultation nationale des parties prenantes a permis de dégager les recommandations sur lesquelles le projet a fait des réalisations importantes et continue les actions sur (*) le renforcement des capacités des acteurs nationaux dans le domaine du MRV et services associés, notamment la collecte et la gestion/archivage des données et la vérification ; (*) la création d'un cadre national de coordination et d'une plateforme MRV pour faciliter le partage des informations, des données, le stockage et l'archivage des données ; (*) la mise en place d'un comité scientifique MRV et d'un module dans les différents ordres d'enseignement au niveau national. Un Guide pour l'implémentation du MRV a été développé et présenté aux acteurs nationaux afin que ces derniers contribuent à son amendement et s'assurent qu'ils répondent aux exigences nationales. A ce jour, le guide a été validé et disponible.

Pour ce qui est de la mise à jour régulière de l'IGES, il a été jugé important que les agents des structures parties prenantes du système MRV soient formés sur les moyens permettant de

générer les données, les stocker, les analyser et les interpréter. C'est dans cette optique que 24 agents provenant de 8 structures ont participé à la formation sur l'outil Ex-Ante Carbon Balance Tool (EX-ACT) organisé au mois de Juillet 2021 sur une durée de cinq jours. En rappel, cet outil a été retenue à partir de la révision de la CDN comme outil d'évaluation du bilan carbone des projets et programme dans le secteur AFAT. Par le biais de cette formation, les participants sont désormais capables de générer le bilan carbone des projets de développement du domaine REDD+. Les participants ont assuré être pleinement renforcés sur la thématique considérée. Toujours en lien avec les GES, le projet a pu aboutir au développement d'outils spécifiques et feuilles de calculs pour la collecte de données en lien. Ces feuilles de calculs sont spécifiques pour les secteurs de l'énergie, AFAT, PIUP et déchets.

La synergie des actions au niveau national requière d'abord une planification et une adhésion des acteurs concernés. Le point de départ de cette planification se traduit par la prise en compte du changement climatique dans les plans de développement notamment les PRD et PCD mais aussi dans les projets et programme de développement afin de faciliter la contribution à l'accord de Paris et aussi satisfaire aux exigences du cadre de transparence. En collaboration avec le SP/CNDD, une formation sur la Trousse à Outils de Planification et Suivi-Evaluation des Capacités d'Adaptation au Changement climatique (TOP-SECAC) a été dispensée à 35 agents provenant de 20 directions et ministères. TOP-SECAC constitue un moyen permettant de relever certains défis imposés par le changement climatique comme par exemples les synergies d'action. En effet, la trousse est constituée de cinq modules interdépendants dont le module 4 traitant des aspects de suivi-évaluation ainsi que des rôles et responsabilités relativement à la collaboration avec les partenaires impliqués.

A cela, il est aussi important de mentionner la collaboration avec l'INSD et DGEVCC qui a permis de réaliser des formations complémentaires sur les méthodes de calcul des émissions d'IGES pour ce qui concerne le secteur de l'énergie, des PIUP et aussi les techniques de collecte et de stockage de données avec des plateformes libres.

Au vu des éléments susmentionnés, l'on peut dire que le projet dans sa mise en œuvre a pris en compte les priorités du gouvernement à travers (*) l'identification des besoins des premiers acteurs concernés par le système MRV, (*) le renforcement de capacité de ces acteurs à travers des formations sur les capacités d'adaptations au changement climatique ou encore les moyens permettant de collecter, stocker, analyser et interpréter les données, (*) le développement d'outils spécifiques pour les IGES des secteurs AFAT, PIUP, énergie et déchet.

Bonnes pratiques :

- *L'approche consultative qui a permis de connaître les besoins et priorités*
- *L'approche collaborative qui a permis de savoir la meilleure manière de répondre aux besoins*

3.1.2. Relation avec les 5 perspectives de l'Asdi et alignement sur la stratégie de la Suède 2018 – 2022

Question d'évaluation : *Comment les cinq perspectives de l'Asdi ((i) les perspectives des pauvres, (ii) la perspective des droits, (iii) une perspective environnementale et climatique, (iv) une perspective d'égalité des sexes et (v) une perspective de conflit) ont-elles été prises en compte ?*

Question d'évaluation : *Comment le projet s'aligne-t-il sur la nouvelle stratégie 2018-2022 élaborée par la Suède, et les développements dans la relation bilatérale avec le Burkina Faso ?*

Points clés 2 : Les perspectives de l'Asdi sont prises en compte dans leur généralité. On note une faible participation des femmes dans les activités de renforcement de capacité qui est due en partie à une faible représentation de la gente féminine dans les ministères/départements concernés par le MRV. Le projet a néanmoins mis en place des mesures palliatives comme la formation dédiée uniquement aux femmes statisticiennes.

Le système MRV est un outil d'aide à la décision dont la fonctionnalité aura un effet sur le cadre de vie des populations. Le projet s'aligne avec les perspectives de l'Asdi dans le sens où l'objectif est de développer un système de gestion de données sur les GES qui couvrira les secteurs de l'énergie, les PIUP, l'agriculture, la foresterie et les déchets. Grâce à ce système, les informations générées pourront permettre aux décideurs de savoir sur quel secteur agir et comment. Les perspectives des pauvres et celles des droits sont transversales et s'inscrivent dans toutes les thématiques susmentionnées. En termes de résilience concernant les aspects environnementaux, climatiques et énergétiques, le projet MRV dans sa mise en œuvre a travaillé avec les institutions bénéficiaires afin de déterminer les besoins en données mais aussi en renforcement de capacité. Cette démarche devrait permettre de mitiger les effets du changement climatique et d'assurer des mesures d'accès aux énergies propres et renouvelables pour tous, surtout les plus vulnérables. En somme, les informations fournies par le système MRV permettront aux décideurs de formuler des politiques cadrant avec les besoins cruciaux de la population.

Relativement à la perspective d'égalité des sexes, l'exécution du projet se veut inclusive avec une assurance de l'équité de la participation des hommes autant que des femmes dans la mise en œuvre des activités. On note cependant un taux de participation faible des femmes bien qu'elles sont encouragées à y prendre part comme le montre le tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2. Répartition des participants aux ateliers de renforcement de capacité selon le sexe

Hommes	Femmes	Total
198	41	239

Sur un total de 239 personnes ayant participé aux divers renforcements de capacité entre 2020 et 2021, environ 15% étaient issus de la gente féminine. Il faudrait contextualiser cette situation qui est fortement corrélé à une faible représentation générale des femmes dans les fonctions publiques nationales au Burkina Faso. En effet, dans l'annuaire statistique 2018 du Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale, il y avait 65.805 femmes contre 124.782 hommes au 31 Décembre 2018, correspondant à environ 34% de femmes. Dans le secteur de la science et la technologie, les femmes sont encore moins représentées comme le montre le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3. Représentation des femmes dans les ministères concernés par la MRV

Ministères	% Femmes
Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique	14
Ministère de l'économie, des finances et du développement	19
Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles	20
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation	22
Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	23
Ministère de l'énergie	24
Ministère des mines et des carrières	28

Le projet a fait des efforts considérables pour intégrer la gente féminine avec entre-autres une formation dédiée aux femmes statisticiennes.

Toutes ces composantes qui sont prises en compte par le projet MRV dans sa structure et son implémentation font partie de la stratégie 2018 – 2022 élaborée par la Suède. En effet, dans ladite stratégie, la coopération entre le Burkina Faso et la Suède doit contribuer à un plus grand respect des droits de l'homme, au développement des capacités institutionnelles, à une capacité de résilience accrue face aux crises et aux catastrophes, à un développement durable sur le plan environnemental et climatique et à l'amélioration des possibilités de la population à subvenir à ses besoins de manière durable.

Bonnes pratiques :

- *La mise en place de mesures orientées spécifiquement sur la prise en compte du genre contribue à améliorer la participation des femmes.*

3.1.3. Changements dans le contexte des résultats pendant la mise en œuvre

Question d'évaluation : *Y a-t-il eu des changements importants dans ces priorités auxquels le programme devrait s'adapter, maintenant ou à l'avenir ?*

Points clés 3 : Le projet a réussi à créer un environnement institutionnel plus favorable à la mise en place du système MRV et d'une manière large à l'intégration des notions de croissance vertes dans les priorités de l'état sans oublier l'intégration du MRV dans le référentiel national de développement (PNDES 2).

L'approche participative dans la conception du projet et sa mise en œuvre a permis d'avoir une vision large sur les questions liées au changement climatique et la gestion des données y relatives. L'environnement institutionnel est désormais favorable à la mise en place du système MRV. En effet, par le biais de ce projet, l'élaboration de la seconde version du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES II) a connu une forte implication des acteurs de l'environnement et des institutions en charge des statistiques sectorielles notamment l'INSD. Cette approche a permis d'avoir une intégration améliorée des notions de croissances vertes dans le référentiel national de développement du Burkina Faso. En rappel, le PNDES II couvrira la période 2021 – 2025 et vient en continuation du premier qui lui s'étendait de 2016 à 2020.

Bonne pratique :

- *La concertation avec les parties nationales dès le démarrage pour assurer la légitimité du projet et son ancrage institutionnel*

3.1.4. Appropriation par les acteurs nationaux et locaux

Question d'évaluation : *Dans quelle mesure le système MRV en construction sera-t-il utile aux projets d'adaptation climatique et à l'obtention de financements climat/carbone ?*

Points clés 4 : L'initiative actuelle sera utile une fois que le système sera opérationnel. Elle permettra de générer les évidences sur le changement climatique avec lesquels des fonds pourront être levés au niveau international.

L'activité anthropique, à travers l'industrialisation et autres procédés intensifs dégage des GES en quantité et en toxicité. Les stratégies d'adaptation permettent de diminuer ces quantités sans pour autant réduire la production de biens.

La configuration du système MRV en développement permettra de collecter des données sur les émissions de GES qui à leur tour permettront sur la base d'analyses, de savoir si les mesures d'adaptation entreprises sont efficaces. Cette efficacité se traduisant par une baisse des quantités émises donc une économie de carbone pouvant être documentée afin de lever des fonds sur l'échiquier international dans des cadres de financements tels que le fond vert

climat et à travers les cadres relatifs aux conventions internationales sur les changements climatiques.

L'inventaire des capacités dans le PNA du Burkina Faso, fait cas des besoins en termes de capacité qui sont entre autres :

- Une base de données sur les impacts des changements climatiques pour chaque région du Burkina ;
- Le renforcement des capacités en vue de mieux intégrer la dimension adaptation aux changements climatiques dans l'élaboration des plans de prévention, préparation et ripostes aux catastrophes ;
- Renforcement de capacité des acteurs notamment le réseau des OSC évoluant dans le domaine des changements climatiques.

Ces points illustratifs des besoins du PNA pour une bonne adaptation sont déjà explorés par le système MRV en cours d'installation avec une composante importante de renforcements de capacité réalisée à ce jour. En ce qui concerne le dispositif de gestion des données, le projet a développé des feuilles de calcul et des boîtes à outils pour la collecte de données afin de faciliter la préparation de l'inventaire national des GES. En rappel, trois IGES ont été réalisés entre 2001 et 2019 avec prise en considération de quatre sur cinq secteurs d'émission. Le secteur du transport n'a pas encore été suffisamment pris en compte. Cette variation du nombre de secteurs couverts par chaque IGES pourrait s'expliquer par l'absence de système d'archivage des données d'une part et l'irrégularité des IGES et l'absence d'un cadre permanent des IGES d'autre part.

Pour la suite du processus, l'identification d'une plateforme informatique pour le stockage et la vérification des GES est en cours mais pas encore effective à la date de cette évaluation.

3.2. Cohérence

3.2.1. Coordination et prise de décision entre les parties prenantes

Question d'évaluation : *Les arrangements pour soutenir la coordination et la prise de décision entre GGGI, la Suède/Sida et le gouvernement du Burkina Faso fonctionnent-ils bien ?*

Question d'évaluation : *Dans quelle mesure GGGI coordonne-t-il efficacement les activités du projet avec celles d'autres partenaires au développement soutenant l'action climatique du Burkina Faso ?*

Points clés 5 : Il y'a une cohérence entre les activités du projet et celles des autres partenaires soutenant l'action climatique au Burkina Faso tels que les projets REDD+. Les initiatives de renforcement de capacité comme celle sur l'outil EX-ACT permet à ces projets de calculer les émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière. Le processus de coordination et de prise de décision est assez participatif entre GGGI et toutes les parties prenantes. Des mécanismes tels que les reportages mensuels et annuels sont existants ainsi que les organes de gestion du projet comprenant les partenaires de mise en œuvre.

Au niveau conceptuel, le projet possède 3 organes principaux que sont (1) le comité d'examen, (2) le comité consultatif technique et (3) l'unité de gestion. Les deux premiers constituent le comité national de suivi. L'Asdi qui représente la Suède est membre du comité d'examen et participe à la réunion annuelle de planification organisée avec le ministère des finances, le ministère de l'environnement ainsi que GGGI. La dernière rencontre a eu lieu en Avril 2021 et a été le lieu de revoir la programmation et porter un jugement de valeur sur les réalisations du projet. Il faudrait préciser que GGGI élabore et partage des rapports mensuels avec l'Asdi pour une meilleure visibilité du projet par la Suède. Des sessions extraordinaires sont aussi organisées à la demande des parties prenantes. A ce jour, 19 rapports d'activités couvrant la période de janvier 2020 à Août 2021 et le rapport annuel pour l'année 2020 ont été produits et soumis. Une situation sur l'état technique et financier du projet est faite deux fois par an et partagée avec le comité d'examen.

Pour ce qui est de la coordination, le projet dans sa mise en œuvre a tenu une session de planification annuelle avec le SP/CNDD, la DGEVCC et l'INSD et la programmation résultante a été validée par le comité consultatif technique. L'INSD est la structure chargée de suivre la mise en œuvre du résultat 2 du projet tandis que la DGEVCC est l'institution de tutelle du projet au niveau national. Des points focaux ont été désignés pour une facilité de la coordination, au sein des trois départements clés de la partie nationale avec GGGI à la tête de l'UGP.

A ce dispositif de coordination s'ajoutent le ministère de l'industrie et celui de l'énergie. Le projet coordonne efficacement les activités avec celles d'autres partenaires au développement soutenant l'action climatique du Burkina Faso. En rappel, le projet MRV actuel vient en complémentarité des MRV sectoriels déjà existants en couvrant donc les

secteurs de l'énergie et des procédés industriels. A titre d'exemples, pour l'élaboration du guide MRV, les secteurs AFAT et déchets ont été associés. Aussi, la formation EX-ACT était une initiative pour aider à la détermination de l'emprunte carbone dans le cadre des projets REDD+.

Bonne pratique :

- *La mise en place d'un système de suivi du projet intégrant les institutions nationales à divers niveaux décisionnels ainsi que le bailleur.*

3.3. Efficacité

3.3.1. Réalisation effective ou attendue des résultats au moment de l'examen à mi-parcours

Question d'évaluation : *Les résultats du projet ont-ils été livrés comme prévu ? Ou, s'ils ne sont pas encore dus, sont-ils en bonne voie pour être livrés comme prévu ?*

Points clés 6 : Pour la période de considération de l'évaluation à mi-parcours (Janvier 2020 – Aout 2021), tous jalons du projet ont été atteints comme prévu malgré la prévalence de la COVID-19.

L'objectif final du projet est de pouvoir disposer d'un système MRV national fonctionnel à travers deux principaux résultats que sont :

Résultat 1 : La mise en place d'un système MRV national permettant au pays de remplir ses obligations dans le cadre de la transparence renforcée de l'Accord de Paris, afin d'aider le pays à identifier les domaines d'atténuation et d'adaptation pour faciliter l'effet de levier des investissements verts et atteindre sa CDN.

Résultat 2 : Le renforcement de la capacité des pays à préparer des inventaires de GES précis.

Les tableaux 4 et 5 à la page suivante présentent les activités planifiées, les échéances, les dates effectives de réalisation, les sous-activités réalisées et restantes ainsi que les commentaires.

Pour la période de considération de l'évaluation à mi-parcours (Janvier 2020 – Aout 2021), tous jalons du projet ont été atteints comme prévu malgré la prévalence de la COVID-19 en 2020.

L'on constate qu'environ 70% des sous activités du résultat 1 ont été réalisées et toutes les autres sont en cours de réalisation. Les rapports mensuels du projet démontrent une bonne progression des activités en cours sans difficultés particulières. Pour le résultat 2, il existe un important volet renforcement de capacités dans lequel de bonnes réalisations ont été faites avec 8 thématiques touchées et 239 personnes formées.

Tableau 4. Etat des réalisations pour le résultat 1

Activités	Échéances initialement prévues	Date de réalisation effective	Sous-activités réalisées	Sous-activités restantes	Commentaires
Evaluation Rapide	Août 2020	Octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> ●Analyse des lacunes des données ●Analyse des catégories clés ●Révision du processus MRV au Burkina Faso ●Analyse comparative et étude des meilleures pratiques ●Développement d'un programme de renforcement des capacités et de partage des connaissances 	Aucune	Le retard observé pour la réalisation de l'activité est dû à plusieurs facteurs tels que la disponibilité des partenaires. Cependant toutes les tâches y afférentes ont pu être réalisées et le livrable soumis.
Mise en place d'un système national de MRV	Décembre 2021	En cours de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ●Définition de la couverture du MRV national ●Développement des TEECC dans au moins 3 catégories clés ●Définition des dispositions institutionnelles, juridiques et procédurales ●Définition des méthodes et la procédure d'AQ/CQ pour au moins 3 secteurs clés ●Développement des tableurs et des boîtes à outils ●Élaboration et validation de la feuille de route ●Décision de la plate-forme de déclaration et d'archivage des données 	<ul style="list-style-type: none"> ●Élaboration des directives opérationnelles détaillées pour le programme MRV 	<ul style="list-style-type: none"> ●La rédaction des lignes directrices opérationnelles pour le programme MRV n'a pas encore commencée car elle doit inclure des éléments d'information sur la plateforme de déclaration et d'archivage des données entre autres ●Un consultant a été recruté pour travailler sur les questions relatives à la plateforme

Développement des lignes directrices sectorielles sur les MRV	Décembre 2021	En cours de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ●Élaboration des feuilles de calcul et des boîtes à outils spécifiques à chaque secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ●Étude des méthodes de quantification et les niveaux de données d'activité ●Conception des questionnaires pour enquêter sur les données d'activité et les caractéristiques technologiques de l'industrie ●Distribution des questionnaires et organiser des réunions pour recueillir des données sur les activités sectorielles et les technologies industrielles ●Étude des facteurs d'émission spécifiques à chaque pays ●Organisation de deux ateliers pour les acteurs du secteur 	Toutes les sous-activités sont en cours de réalisation
---	---------------	-------------------------	---	--	--

Tableau 5. Etat des réalisations pour le résultat 2

Activités	Échéances initialement prévues	Date de réalisation effective	Sous-activités réalisées	Sous-activités restantes	Commentaires
Fonctionnement du MRV	Septembre 2022	En cours de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ●Organisation de deux ateliers pour les acteurs du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ●Renforcement des capacités pour le fonctionnement du MRV ●Soutien technique pour le fonctionnement complet du MRV ●Fonctionnement du logiciel de 	<ul style="list-style-type: none"> ●Des séances de renforcement de capacité ont été dispensés aux acteurs et d'autres sont en cours ●Un consultant a été recruté pour travailler sur

				gestion de la base de données sur les GES	les questions relatives à la plateforme
Configuration du système MRV du CDN	Décembre 2022	Pas encore démarrée	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> ● Identification des dispositions institutionnelles du CDN ● Cadre de mise en œuvre du CDN ● Étude des facteurs d'émission spécifiques à chaque pays ● Développement d'une base de référence sectorielle ● Renforcement des capacités pour le fonctionnement du MRV CDN 	Cette activité est fortement dépendante de la mise en place du système MRV qui lui, n'est pas encore effectif.

3.3.2. Facteurs et processus affectant l'atteinte des résultats

Question d'évaluation : *Quelle différence le projet a-t-il fait (ou est susceptible de faire) dans l'atteinte de ces résultats ? Comment les résultats pourraient-ils être renforcés à l'avenir ?*

Question d'évaluation : *Les résultats sont-ils susceptibles d'entraîner des impacts ultérieurs, qu'ils soient voulus (selon le cadre logique du projet) ou imprévus, positifs ou négatifs ?*

Points clés 7 : Le projet a œuvré à préparer l'environnement institutionnel et humain. Pour un bon fonctionnement du système MRV à venir un protocole d'accord (MoU) a été signé entre le Burkina Faso et GGGI afin que les considérations y relatives soient prises en compte dans les planifications.

Le projet a réalisé une évaluation rapide des besoins qui a permis de faire ressortir des informations importantes qui doivent être adressés en priorité pour la mise en place d'un bon système national. Ces informations sont afférentes aux lacunes des données, les catégories clés à considérer ou encore le développement d'un programme de renforcement des capacités.

Pour ce qui est du plan de renforcement de capacités qui a été établi sur la base de l'évaluation, des formations additionnelles (Kobo Toolbox) ont été jugées nécessaires car faisant partie intégrante du processus de collecte et de gestion des données. Ces informations se sont avérées bénéfiques pour les agents des institutions concernées même si elles ont été jugées de courte durée. L'effet à court terme est que si ces formations sont appliquées et des séances de rafraîchissement organisées, les participants pourront contribuer efficacement à l'opérationnalisation du système MRV. Entre autres, le projet a contribué à développer les outils pour la collecte des données relative aux IGES et à définir les méthodes et procédures d'AQ/CQ pour au moins 3 secteurs clés. Pour les planifications à venir, un protocole d'accord (MoU) a été signé entre le Burkina Faso et GGGI afin que les considérations y relatives telles que le renforcement de capacité du personnel pour répondre aux lignes directrices actuellement en développement par le projet soient prises en compte dans les planifications.

Bonne pratique :

- *La signature de l'accord d'exécution entre GGGI et le gouvernement afin de faciliter l'intégration du projet au sein des ministères et départements.*

Question d'évaluation : La théorie du changement d'origine (y compris la logique verticale) et le cadre logique (y compris les indicateurs, les valeurs de base et les cibles) étaient-ils bien définis ? La théorie du changement doit-elle être mise à jour ?

La théorie du changement d'origine du projet telle que formulée a été bien définie et est encore adaptée à la situation actuelle qui prévaut.

Le changement principal attendu de la mise en œuvre du projet est que le Burkina Faso soit apte à respecter les exigences en matière de MRV en vertu de la Convention-Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et les exigences du cadre de transparence renforcée de l'accord de Paris. Dans la logique verticale du projet, la stratégie se décline en deux étapes majeures interdépendantes que sont (1) l'arrangement institutionnel et (2) le renforcement de capacité des acteurs nationaux.

La réalisation de ces deux étapes clés, devrait permettre au Burkina Faso d'être en mesure de suivre et quantifier les GES de ses principaux secteurs émetteurs et faire de lui un acteur sérieux dans les négociations sur la transparence, augmentant sa stature dans la communauté internationale

Pour la période couvrant cette évaluation (Janvier 2020 – Août 2021), toutes les activités en lien avec les deux étapes susmentionnées ont été réalisées et les cibles atteintes.

3.3.4. Prise en compte des approches participatives

Question d'évaluation : Des processus participatifs ont-ils été utilisés comme prévu dans le document de projet ?

Points clés 8 : Les processus participatifs ont été utilisés mais les partenaires aimeraient avoir une responsabilité relativement à (1) l'inclusion dans la gestion budgétaire des activités et (2) le processus de prise de décision pour la sélection des prestataires de service. Il faudrait rappeler que l'exécution budgétaire est tributaire des procédures de GGFI qui a obligation de les appliquer comme stipulé dans l'accord d'exécution avec l'Asdi. Pour le second point, les partenaires en intérêt de l'activité ont toujours été invités mais la réactivité dans la chaîne de sélection (élaboration/ validation des TDRs, revue des offres, rencontre de cadrage, etc.) est généralement lente et ralenti le processus.

Le projet MRV est né d'un atelier organisé en 2018 au Burkina Faso lors de la semaine de la croissance verte et qui a vu la participation des acteurs nationaux. La nécessité d'avoir ce système est d'abord venu des acteurs clés que sont l'INSD et le SP/CNDD avec lesquels un système de consultation a été développé. Cette consultation a permis de se rendre compte de l'existence d'autres initiatives MRV touchant déjà d'autres secteurs comme AFAT et Déchets restreignant le champ de l'action à venir sur les secteurs de l'énergie et des procédés industriels. Ceci pour dire que la définition du projet a connu la participation d'acteurs nationaux importants avant même son élaboration.

Les institutions SP/CNDD et INSD ont contribué à l'élaboration du projet en cours et aussi à la détermination des besoins en renforcement de capacités avec la contribution de la DGEVCC pour le fonctionnement du système national MRV.

Concernant la mise en œuvre, les partenaires font cas de points de correction devant être pris en compte par GGGI. Ces points concernent (1) l'inclusion dans la gestion budgétaire des activités et (2) le processus de prise de décision pour la sélection des prestataires de service. Pour le premier point, il faudrait préciser ici que les activités ont été budgétisées avec la contribution des différentes parties prenantes. L'exécution budgétaire est tributaire des procédures de GGGI qui a obligation de les appliquer comme stipulé dans l'accord d'exécution avec l'Asdi. De plus, l'évaluation de la bonne gestion financière du projet est dirigée exclusivement vers GGGI à travers les audits annuels afin de rendre compte. Des partenaires ont affirmé avoir fait des propositions budgétaires pour activités à GGGI mais il ressort que ces activités étaient inéligibles. Relativement au second point, GGGI a toujours fait l'effort d'inclure les partenaires dans la sélection des prestataires. Dans toutes les consultations qui ont eu lieu dans le projet, un consultant national a toujours été associé afin de s'assurer que la prestation réponde aux exigences nationales. La sélection de ces consultants nationaux a toujours impliqué les partenaires concernés. Cependant, la réactivité des partenaires dans la chaîne de sélection (élaboration/ validation des TDRs, revue des offres, rencontre de cadrage, etc.) est généralement lente et ralenti le processus.

Bonne pratique :

- *La consultation des parties prenantes au niveau national avant les prises de décision.*

3.4. Efficience

3.4.1 Relations progrès par rapport aux plans, au budget et à la performance globale

Question d'évaluation : *GGGI a-t-il entrepris la planification du programme, la gestion des risques, l'exécution, le suivi et l'établissement de rapports d'une manière qui contribue adéquatement à l'atteinte des résultats proposés ?*

Points clés 9 : Un plan de gestion des risques a été élaboré en début du projet et prend en compte cinq points que sont la situation sécuritaire dans le pays, l'élection de 2020, le manque de communication entre partenaires, la faible mobilisation des acteurs concernés et la COVID-19. Ce plan devrait cependant être mis à jour sur une base annuelle afin d'anticiper les possibles difficultés dans la mise en œuvre du projet.

La planification technique de la plupart des activités a été participative, voir section 3.2.1 sur la coordination des activités.

GGGI a mis en place un système de rapportage mensuel permettant d'avoir un visuel sur la progression des activités et les résultats escomptés.

Une évaluation des risques a été réalisée en Avril 2020 et fait l'analyse de 5 grands risques majeurs pouvant entraver la bonne mise en œuvre du projet. Ce sont les problèmes sécuritaires dans le pays, l'élection de 2020, le manque de communication entre partenaires, la faible mobilisation des acteurs concernés et la COVID-19. Bien que le plan de gestion des risques prenne déjà en compte les éléments susmentionnés, il est important de faire une revue annuelle des risques afin d'actualiser les mesures de mitigation. A titre d'exemple, cette revue pourrait prendre en compte :

- La mobilité du personnel au sein des institutions partenaires ;
- Le manque de financement des institutions pouvant entraver la collecte des données ;
- La non maîtrise des sujets de formation ;
- Le non renseignement périodique de la plateforme ;

Les rapports mensuels d'activités produits par GGGI possèdent néanmoins une section intitulée "Défis actuels et risques" qui permet d'avoir une projection des risques mais qui reste limitée car ne disposant pas d'information sur les mesures de mitigation et d'adaptation qui doivent être adoptées.

Bonne pratique :

- *La prise en compte de risques additionnels dans les rapports mensuels.*

3.4.2 Relation RH, qualité et délais d'exécution

Question d'évaluation : GGGI a-t-il planifié et géré les ressources humaines et financières de manière à garantir que le programme est exécuté dans les délais et dans les limites du budget conformément à l'accord de subvention d'origine ?

Points clés 10 : Les ressources humaines nécessaires pour la gestion du projet ont été identifiées et recrutées sans retard à l'exception du coordinateur dont le poste a été relancé. Cependant, cela n'a pas entravé la bonne mise en œuvre des activités du projet avec l'implication des équipes déjà en place au sein de GGGI. Pour l'année 2020, en pleine prévalence de la COVID-19, il y'a eu une bonne performance budgétaire du projet, marqué par un taux d'exécution croissant allant jusqu'à 73% au mois de décembre et à 55% pour la moitié de l'année 2021. Relativement à la COVID-19, un plan de contingence avait été développé avec des mesures de mitigation telle que l'utilisation des outils collaboratifs qui ont aussi portés des résultats positifs.

La ressource humaine pour le projet peut être classé en trois catégories que sont le personnel permanent, le personnel d'appui (stagiaire) et les prestataires, plus précisément les consultants. En termes de personnel permanent d'appui, le projet avait prévu un poste de coordinateur, celui d'assistant(e) administratif.ve et financier(e) ainsi qu'un chauffeur. Le tableau 6 ci-dessous présente les fonctions et les dates de prise de service :

Tableau 6. Fonctions pourvues au sein de GGGI

Fonctions	Prise de service
1 Assistante administrative	27 Janvier 2020
2 Coordinateur du projet	16 Mars 2020
3 Chauffeur	1er Avril 2020
4 Associé de communication	Avril 2021
5 Stagiaire de recherche	Mai 2021

Le coordinateur a commencé pratiquement à la fin du premier trimestre de l'an 1 du projet car le processus initial de recrutement n'avait pas été concluant et la procédure relancée une seconde fois. Cependant cela n'a pas empêché l'exécution du programme. L'équipe de GGGI par le truchement du Directeur Pays et le Senior Officer ont fait progresser les activités du projet afin d'éviter les retards de mise en œuvre. Toutes les autres fonctions au sein de GGGI ont été pourvues dans les délais impartis.

Le tableau 7 présente les différents consultants qui ont apporté leur expertise au projet. Un total de cinq consultants entre 2020 et 2021. En rappel, la pandémie de la COVID-19 a empêché certains consultant de se déplacer pour la réalisation de leurs travaux, ralentissant ainsi les délais d'exécution. Cela n'a pas empêché l'exécution des activités avec la stratégie consistant à accompagner le consultant international avec un national. Le consultant

international qui a réalisé l'évaluation rapide a été reconduit pour le développement des lignes directrices du système MRV. Les livrables des consultants pour l'année 2020 ont tous été soumis et validés.

Tableau 7. Fonctions de consultation pourvues

	Fonction	Prise de service
1	Consultant international (Evaluation rapide)	1er Avril 2020
2	Consultant national (Evaluation rapide)	1er Avril 2020
3	Consultant (plateforme MRV)	1er Septembre 2021
4	Consultant (évaluation à mi-parcours)	1er Septembre 2021
5	Consultant (secteur spécifique MRV)	6 Septembre 2021
6	Stagiaire de recherche	Mai 2021

Les figures 1 et 2 représentent respectivement les taux de consommation budgétaire mensuel de l'an 1 et 2 du projet.

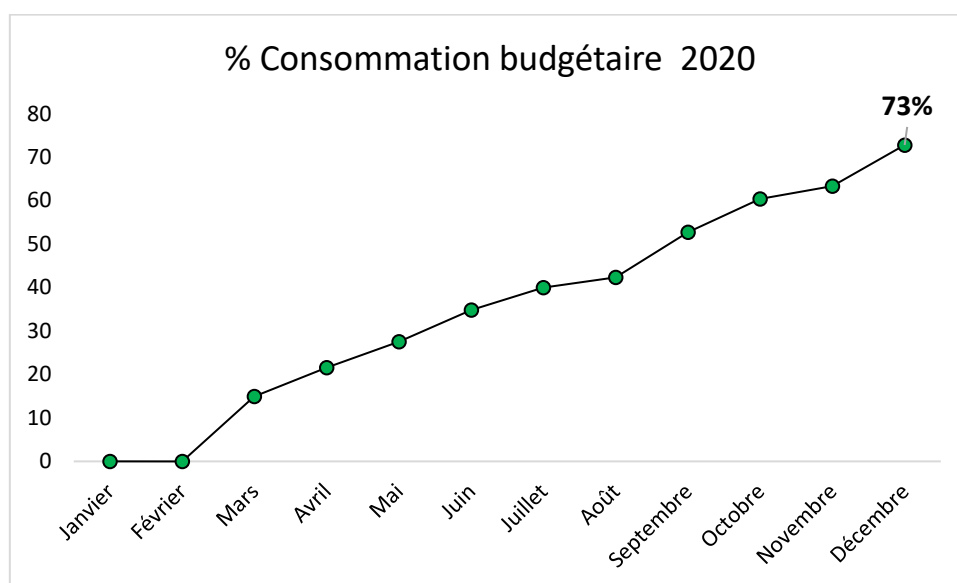


Figure 1. Taux de consommation budgétaire an 1

Pour l'année 2020, en pleine prévalence de la COVID-19, l'on voit que le taux d'exécution budgétaire est croissant allant jusqu'à 73% au mois de décembre. Les lignes budgétaires n'ayant pas pu être pleinement exécutées sont celles aux rencontres d'échange et de planification en présentiel c'est-à-dire les voyages, location de salle, perdiem... Cela est un effet direct de la COVID qui a entraîné un déphasage entre le taux de réalisation technique et le taux de réalisation financière. En effet, les rencontres ont pu être organisées mais

essentiellement par le biais des outils collaboratifs pour les conférences virtuelles, demandant moins de ressource financière. Le rapport d'audit fait savoir que le reliquat de budget pour l'année 1 du projet soit 160.961 USD a été rajouté au budget de l'année 2021.

Pour l'année 2021, comme le montre la figure 2 plus de la moitié du budget (55,3%) a été consommé à mi-parcours ce qui témoigne d'une bonne performance. Il y'a eu la réalisation d'activités telles que les ateliers de renforcement de capacités sur les IGES du secteur de l'énergie, KoboToolBox... Les activités restantes pour le l'année 2021 (voir tableau 4 et 5, section 3.3.1) sont en principe susceptibles de faire progresser le taux de consommation budgétaire à au moins 80% d'ici la fin de l'année si elles sont réalisées.

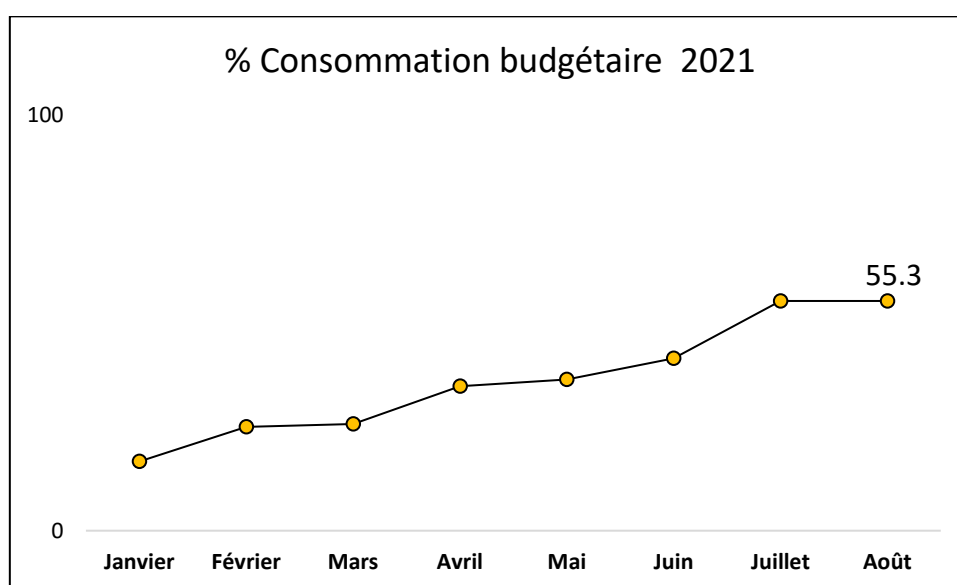


Figure 2. Taux de consommation budgétaire an 2

La figure 3 représente la consommation budgétaire sur la durée de vie du projet c'est-à-dire, celle de janvier 2020 à Aout 2021 comparée au budget total. A mi-parcours du projet, 43% du budget total prévu pour les 3 années a été consommé, ce qui reste une prouesse considérable. Comme mentionné plus haut, la réalisation des activités restantes dans le temps pourra encore améliorer le taux de consommation budgétaire.

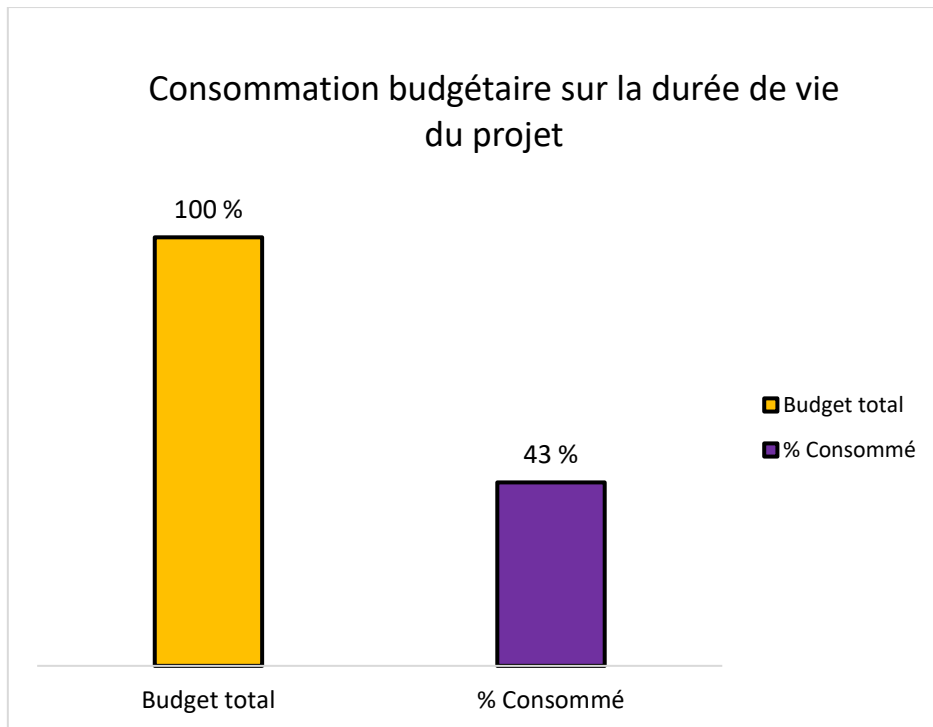


Figure 3. Consommation budgétaire sur la durée de vie du projet

Bonnes pratiques :

- *La mise à contribution des ressources humaines de GGGI pour assurer des fonctions parallèles.*
- *La disponibilisation de consultants locaux pour accompagner les consultants internationaux.*
- *La proposition rapide de plan de contingence pour les risques liés à la COVID-19*

3.4.3 Application des politiques liées à la sauvegarde, la corruption...

Question d'évaluation : *Les mesures visant à traiter les questions transversales de sauvegarde, de lutte contre la corruption, de fraude et d'audit décrites dans la proposition initiale ont-elles été mises en œuvre de manière appropriée ?*

Points clés 11 : Les procédures qui prévalent pour le projet sont celles de GGGI en tant qu'entité répondant du projet devant le bailleur. Cela rend moins complexe et plus efficace le suivi des risques de fraude et de corruption et écarte toute éventualité au niveau des partenaires.

Selon l'accord d'exécution signé, les partenaires de mise en œuvre du projet n'ont pas de rôle dans la gestion financière et cela rend moins complexe le suivi des risques de fraude et de corruption et écarte toute éventualité au niveau des partenaires. Au niveau de GGGI, il existe

des procédures telles que les schémas de délégation, les procédures de passation de marché et d'étude qui restreignent les risques dont il est question. Un audit a été réalisé en 2020 et le rapport fait état de non-irrégularité dans la gestion du projet.

Bonne pratique :

- *L'application rigoureuse des procédures de GGGI.*

3.4.4 Renforcement des capacités des organismes gouvernementaux

Question d'évaluation : La capacité des entités gouvernementales concernées a-t-elle été renforcée de manière appropriée et à un degré suffisant ?

Points clés 12 : Les séances de renforcement de capacité ont répondu à des besoins identifiés. Spécifiquement pour les formations sur TOP SECAC et EX-ACT les participants auraient aimé avoir des séances de pratique plus longue et des cas d'étude adaptés au contexte du Burkina Faso. Relativement au cas d'étude, il faudrait rappeler que le Burkina Faso est en instance de mise en place d'un système de gestion de données et qu'à l'état actuel, il est difficile voire impossible d'obtenir des données précises répondant aux exigences des outils de formation.

Le tableau 8 ci-dessous montre les différents renforcements de capacité ainsi que leur utilité pour le système MRV. Ces formations sont issues du plan de renforcement de capacité élaboré de manière participative en entame du projet.

Tableau 8. Liste des formations dispensées à ce jour et leurs contributions au MRV

	Formations/ Sessions	Contribution potentielle au système MRV
1	Présentation du Guide sur le MRV	Orienté les agents à travers les informations complètes sur les exigences pour l'installation d'un système MRV en BF
2	Kobotool Box	Plateforme de collecte de données, stockage, surveillance à distance
3	Ex-Act	Outil d'analyse et de revue de données pour IGES
4	Télé détection & SIG	Outil de surveillance utilisant l'analyse spatiale
5	Calcul des émissions secteur IPPU	Méthodes approfondies pour calculer la contribution à l'IGES pour des secteurs spécifiques
6	Calcul des émissions secteur Energie	
7	Intégration de la dimension du changement climatique dans les programmes (TOP SECAC)	Planification et intégration des considérations importantes relatives au changement climatique pour de meilleurs résultats
8	Gestion Axée sur les résultats (GAR)	Génération de données, processus de suivi et facilitation de la prise de décision basée sur des évidences
9	Mécanismes climatiques et techniques de négociation internationale	Obtenir des avantages financiers à partir d'un meilleur système de suivi

10	Collecte et gestion des données	Permettre aux institutions de mieux collecter les données, les stocker, les analyser, les disséminer et assurer la protection le cas échéant.
11	Intégration du genre dans le MRV	Prise en compte des aspects genre dans la gestion du système MRV à mettre en place

Ces formations ont vu la participation d'environ 239 personnes issues de ministères, directions et instituts de recherche. Un accent a été mis sur la qualité des profils des participants aux formations afin de s'assurer qu'ils puissent contribuer efficacement à la mise en œuvre et au fonctionnement du système MRV. Ils sont pour la plupart techniciens, analystes, environnementaliste, chef de programme, coordinateur de projet...

Les participants aux évaluations sont unanimes sur la pertinence des formations dispensées mais déplorent à majorité le temps alloué pour ces dernières notamment pour les cas pratiques. Ces cas selon eux ne sont pas représentatifs voir même loin de la réalité du Burkina Faso. Cela concerne spécifiquement les formations sur TOP SECAC et EX-ACT. Relativement à cela, il faudrait rappeler que le Burkina Faso est en instance de mise en place d'un système de gestion de données et qu'à l'état actuel, il est difficile voire impossible d'obtenir des données précises répondant aux exigences des outils de formation.

Bonnes pratiques :

- *L'évaluation des besoins en renforcement des capacités pour une meilleure réponse aux exigences du MRV.*
- *La sélection des profils adéquats pour la participation aux séances de formation.*

3.4.5. COVID-19 et efficacité de la mise en œuvre

Question d'évaluation : Comment la pandémie de COVID19 a-t-elle affecté le projet ?

Points clés 13 : La situation de COVID-19 a demandé un temps d'adaptation qui a été court du fait de la réactivité de GGGI qui a rapidement proposé un plan de contingence en Avril 2020, juste quelques semaines après l'apparition de la pandémie. Cela a permis d'assurer la continuité des activités.

L'effet principal qu'a eu la pandémie sur le projet a été la perturbation des activités initialement planifiées du fait de la décision du gouvernement d'interdire tout rassemblement pendant le deuxième et le troisième trimestre de l'année 2020. Par exemple, l'atelier de lancement du projet initialement prévu pour les 15 et 16 Avril 2020 avait été reporté en Mai sous réserve d'amélioration de la situation sanitaire. Le consultant en charge de l'évaluation rapide recruté au Sénégal n'a pas pu effectuer le déplacement au Burkina Faso du fait de la fermeture des frontières terrestre et aérienne mais cela n'a tout de même pas empêché

l'exécution de l'activité car il a été suppléé par le consultant national. Le format des rencontres a été modifié avec l'intégration des outils informatiques collaboratifs et la réduction du nombre de participants pour les activités nécessitant la présence physique.

Cette situation de COVID-19 a demandé un temps d'adaptation qui a été court du fait de la réactivité de GGGI qui a rapidement proposé un plan de contingence en Avril 2020, juste quelques semaines après l'apparition de la pandémie.

Bonne pratique :

- *Le développement et la mise en œuvre d'un plan de gestion des risques en lien avec la COVID-19.*

3.5. Durabilité

3.5.1 Conception de la durabilité comparée à la mise en œuvre

Question d'évaluation : *Les mesures visant à garantir la durabilité des résultats et l'impact transformationnel, telles que décrites dans la conception originale, ont-elles été mises en œuvre de manière appropriée ?*

Question d'évaluation : *Les mesures visant à assurer la durabilité des résultats et l'impact transformationnel sont-elles efficaces ?*

Question d'évaluation : *Comment les mesures visant à assurer la durabilité des résultats et de l'impact transformationnel pourraient-elles être améliorées ?*

Points clés 14 : Le projet dispose d'un excellent ancrage institutionnel avec aussi l'intégration dans le PNDES II. Un accord a été signé entre GGGI et le gouvernement pour la levée de fonds qui seront gérés par la DGEVCC afin d'accompagner la mise en œuvre du projet. La mobilité des agents au sein des institutions constitue un handicap pour la durabilité. Le projet en a tenu compte en faisant participer plusieurs agents des mêmes structures aux séances de renforcement de capacité.

Dans la conception du projet, il a été question de renforcer les capacités des institutions nationales afin qu'elles s'approprient le système MRV et son opérationnalisation pour l'assurance d'une durabilité. Un accord a été signé entre GGGI et le gouvernement pour la levée de 200 millions qui seront gérés par la DGEVCC afin d'accompagner la mise en œuvre du projet. Le projet dispose à ce jour d'un excellent ancrage institutionnel du fait de son approche participative avec les entités nationales allant jusqu'à la prise en compte de certains objectifs dans le référentiel de développement national qu'est le PNDES II.

Le projet a permis la participation de plusieurs agents et cadres des institutions nationales afin de palier le problème de mobilité du personnel et assurer ainsi la continuité de l'action. Le tableau 9 ci-dessous présente une liste non-exhaustive des institutions ayant participé aux activités de renforcement de capacité ainsi que le nombre de personnes par structure.

Tableau 9. Nombre de participants par structure

Structures	SP/CNDD	DGESS ³	DGEVCC	ONDD	STN-REDD+
Participants	35	24	17	13	13

A la date de l'évaluation à mi-parcours, l'on constate que seulement les MRV sectoriels sont fonctionnels. Cette fonctionnalité reste limitée dans le sens où il n'y a pas encore de cadre institutionnel facilitant la transmission systématique des données vers un MRV central. Des

³ Représente la somme des participants des DGESS de chaque ministère

avancées sont cependant effectives concernant cela, avec une proposition de dispositif institutionnel dans le guide MRV qui a été réalisé. Le processus d'évaluation du cadre légal et réglementaire de collecte et partage de données MRV est lui aussi en cours de réalisation. La stratégie de sortie de GGGI est implicite et cela se traduit par le modèle de mise en œuvre du projet qui a prôné un ancrage institutionnel fort dès l'entame. Cependant, il est préférable que cette stratégie soit explicitée clairement afin d'éviter tous les biais cognitifs pouvant résulter des interprétations des partenaires.

Bonne pratique :

- *Les démarches pour l'ancrage institutionnel du projet dès le démarrage.*
- *La participation aux formations de plusieurs agents des mêmes services étatiques.*

4. LECONS APPRISES

Les approches consultatives et collaboratives du projet ont beaucoup facilité son ancrage institutionnel. La consultation est le niveau d'implication des parties prenantes dans laquelle elles ont pu exprimer leurs besoins qui ont ensuite abouti entre autres à un plan de renforcement de capacité et la signature d'un Mémorandum. L'approche collaborative est celle ayant consisté à ce que les parties prenantes contribuent à la mise en œuvre des activités planifiées dans le cadre du projet.

La participation aux sessions de renforcement de capacité de plusieurs agents issus des mêmes institutions nationales s'est avéré être une tentative pouvant contribuer positivement à la durabilité du système MRV. Cela est une approche qui pourra pallier la mobilité du personnel dans les organisations et assurer la continuité de l'administration.

La création d'un environnement favorable à la participation des femmes réduit les clivages de représentativité de celles-ci dans les activités. La formation des statisticiennes est un exemple d'initiative qui a répétition améliorera les indicateurs de participation féminine.

5. CONCLUSIONS

La mise en place d'un système MRV constitue une étape importante pour la lutte contre le changement climatique. Les systèmes MRV permettent de générer des évidences sur les émissions et d'orienter à la prise de décision. Le Burkina Faso avec l'appui financier de l'ambassade de Suède s'est inscrit dans le processus d'instauration d'un système MRV national, qui centralisera les données des MRV sectorielles déjà existantes. Cette évaluation a été le lieu de vérifier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'effectivité et la durabilité des actions entreprises. D'une manière générale, le projet répond favorablement à l'ensemble

des critères d'évaluation et les objectifs pour la période impartie sont atteints. Cependant, les partenaires de mise en œuvre demandent plus de responsabilité dans les prises de décisions et la planification budgétaire des activités dont ils ont la responsabilité.

6. RECOMMANDATIONS

Pour GGGI :

- Mettre en place une stratégie de sortie explicite revenant sur l'ancrage institutionnel du projet et la délégation des tâches ;
- Faire une mise à jour du plan de gestion des risques du projet sur une base annuelle ou à minima une fois après l'évaluation à mi-parcours ;
- Avoir une concertation avec les partenaires clés concernant la sélection des consultants afin de s'entendre sur la méthode de travail et surtout le respect des délais impartis ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi de la formation des acteurs au sein des différentes institutions partenaires chargées de fournir les données d'activités. Pour un bon suivi du résultat 2 du projet, il est important de savoir périodiquement comment les acteurs adaptent les formations reçues ;
- Organiser un atelier récapitulatif au moins une année avant la fin du projet.

Pour les partenaires :

- Intégrer le renseignement du système MRV dans les plans de travail et budget à venir ;
- Contribuer à renforcer le cadre institutionnel du système MRV pour permettre de faciliter la collecte et l'analyse des données qui seront issues des différents secteurs concernés.
- Mettre en place un cadre de concertation permanent qui sera coordonné par le SP/CNDD

Transversale :

- Continuer l'effort de prise en compte du genre qui est déjà en cours avec plus d'initiative pour l'environnement favorable à la participation féminine ;
- Faire un état des lieux des financements de son portefeuille actuel (GGGI) pour une synergie entre bailleurs, l'Asdi et ses partenaires

REFERENCES

1. Annuaire statistique 2018, Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
2. Budget du projet MRV, GGGI 2020
3. Conception et mise en œuvre de système intelligent de collecte, traitement et analyse de données sur la plateforme KoboToolbox avec l'application KoboCollect pour le renforcement du système national MRV, DGEVCC Juin 2021
4. Elaboration du Système de Suivi, de Notification et de Vérification (MRV) au Burkina Faso, Novembre 2019, version 04, GGGI 2020
5. Elaboration d'un système de mesurage, de rapportage et de vérification (MRV) au Burkina Faso, vers la mise en place d'un système MRV climatique au Burkina Faso, GGGI 2020
6. Formation sur l'outil EX-ACT de la FAO pour les inventaires de GES pour le renforcement du système national MRV, DGEVCC Juillet 2021
7. Intended Nationally Determined Contribution (INDC), World Bank Group 2016
8. Matrice d'évaluation des risques du projet MRV, GGGI 2020
9. Processus d'intégration de la dimension changement climatique dans les programmes, stratégies, plans et projets, SP/CNDD, Aout 2021
10. Rapport d'audit financier projet MRV GGGI, Décembre 2020
11. Rapport annuel narratif 2020 du projet MRV, GGGI 2020
12. Rapports narratifs mensuels MRV, Janvier 2020 à Novembre 2020 (11 rapports), GGGI 2020
13. Rapports narratifs mensuels MRV, Janvier 2021 à Aout 2021 (8 rapports), GGGI 2021
14. Rapport atelier de formation sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), SP/CNDD Septembre 2021
15. Revue des systèmes de MRV existants au Burkina Faso, GGGI 2020
16. Stratégie de coopération pour le développement de la Suède avec le Burkina Faso 2018–2022, Ministère des affaires étrangères Suédois

ANNEXES :

ANNEX 1 : Liste des répondants à l'évaluation

Institutions	Participants	Fonction
SP/CNDD	Somanegré NANA	Secrétaire Permanent du Conseil National pour le Développement Durable
DGEVCC	Bébou Paulin NEBIE	Inspecteur des Eaux et Forêts Service des Etudes et des Statistiques
INSD	Placide SOME	Ingénieur statisticien économiste
Ambassade de Suède	Erika Lind	Analyste
	Badou Gilbert Yélé mou	Coordinateur du projet MRV
GGGI	Lamine Ouédraogo	Senior Officer
	Ouretou Sidibé	Assistante administrative et financière

ANNEX 2 : Outils de collecte de données

1. Questionnaire pour les entités gouvernementales

QUESTIONNAIRE EVALUATION	
ID-Code _____ _____	
1- INFORMATIONS GENERALES	
Date de passage ____ ____ 2021	Entité interviewée
Région : <input type="checkbox"/> Centre	<input type="checkbox"/> Entités gouvernementales
Commune de :	<input type="checkbox"/> SP/CNDD
Village	<input type="checkbox"/> DGEVCC
Quartier	<input type="checkbox"/> INSD
2- PERSONNE INTERVIEWEE	
Nom :	2.3- Ancienneté dans la structure
Prénom :	<input type="checkbox"/> Moins d'un an <input type="checkbox"/> Entre 4 et 6 ans
Email :	<input type="checkbox"/> Plus d'un an <input type="checkbox"/> Plus de 6 ans
Tel :	<input type="checkbox"/> Entre 1 et 3 ans
2.1- Sexe <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	
2.2- Fonction :	
3- PERTINENCE	
3.1- Pouvez-vous nous parler brièvement de votre rôle dans le projet ?	3.8- Pour ce qui est de l'obtention des financements climats/carbone, comment le système MRV profite-il au Burkina Faso ?
3.2- Avez-vous contribué d'une manière ou d'une autre à la formulation du projet ? (Si oui, comment)	3.9- Comment pourrait-on améliorer cette contribution ?
3.3- En tant qu'entité gouvernementale, pensez-vous que les objectifs du projet ont été formulés en prenant en compte les besoins et priorités du gouvernement ? (Expliquer)	3.10- Quel conseil (s) additionnels ou recommandation (s) pouvez-vous faire concernant la pertinence du projet MRV ?
3.4- Au plan opérationnel, comment le projet prend-il en compte ces priorités dans son implémentation ?	
3.5- Depuis la formulation du projet à nos jours, y'a-t-il eu des changements dans les priorités du gouvernement ?	
3.6- Le projet sera encore mis en œuvre sur une durée d'un peu moins de deux ans. Des adaptations devraient-elles être faites (planification, implémentation) afin de mieux répondre aux priorités du gouvernement ?	
3.7- Pouvez-vous mentionner les projets d'adaptation au changement climatique auxquels le système MRV en implémentation profite ? Comment ces projets en tirent-ils parti ?	

2. Questionnaire Asdi

QUESTIONNAIRE EVALUATION	
ID-Code _____ _____	
1- INFORMATIONS GENERALES	
Date de passage ____ ____ 2021	Entité interviewée
Région : <input type="checkbox"/> Centre	<input type="checkbox"/> Ambassade de Suède
Commune de :	
Village	
Quartier	
2- PERSONNE INTERVIEWEE	
Nom :	2.3- Ancienneté dans la structure
Prénom :	<input type="checkbox"/> Moins d'un an <input type="checkbox"/> Entre 4 et 6 ans
Email :	<input type="checkbox"/> Plus d'un an <input type="checkbox"/> Plus de 6 ans
Tel :	<input type="checkbox"/> Entre 1 et 3 ans
2.1-Sexe <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	
2.2- Fonction :	
3- PERTINENCE	
3.1- Pouvez-vous nous parler brièvement de votre rôle dans le projet ?	3.4- Quelles sont vos attentes particulières concernant la mise en œuvre de ce projet relativement aux 5 perspectives de l'Asdi ?
3.2- Avez-vous contribué d'une manière ou d'une autre à la formulation du projet ? (Si oui, comment)	3.5- Quelles sont les recommandations que vous pouvez formuler à l'endroit de GGGI ?
3.3- Pensez-vous que les 5 perspectives ¹ de l'Asdi ont été prises en compte suffisamment dans l'élaboration du projet ?	3.6- Quelles sont les recommandations que vous pouvez formuler à l'endroit des entités gouvernementales ?
4- COHERENCE	
4.1- La Suède au Burkina Faso a une stratégie 2018 – 2022. Comment le projet s'intègre-t-il dans cette stratégie (en termes de formulation et de mise en œuvre).	4.4- Y'a-t-il des difficultés particulières ? Si Oui, lesquelles ?
4.2- Comment cette intégration du projet contribue-t-elle aux relations bilatérales avec le Burkina Faso ?	4.5- Que proposez-vous comme ligne d'orientation pour améliorer cela ?
4.3- Comment procédez-vous à la coordination des activités avec GGGI et les partenaires ?	

¹ (i) les perspectives des pauvres, (ii) la perspective des droits, (iii) une perspective environnementale et climatique, (iv) une perspective d'égalité des sexes et (v) une perspective de conflit

3. Questionnaire GGGI

QUESTIONNAIRE EVALUATION	
ID-Code _____ _____	
1- INFORMATIONS GENERALES	
Date de passage ____ ____ 2021 Région : <input type="checkbox"/> Centre Commune de : Village Quartier	Entité interviewée <input type="checkbox"/> Coordination <input type="checkbox"/> GGGI
2- PERSONNE INTERVIEWEE	
Nom : Prénom : Email : Tel : 2.1-Sexe <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F 2.2- Fonction :	2.3- Ancienneté dans la structure <input type="checkbox"/> Moins d'un an <input type="checkbox"/> Entre 4 et 6 ans <input type="checkbox"/> Plus d'un an <input type="checkbox"/> Plus de 6 ans <input type="checkbox"/> Entre 1 et 3 ans
3- COHERENCE	
3.1- Comment procédez-vous à la coordination des activités avec les partenaires et le gouvernement du Burkina Faso ? 3.2- Y'a-t-il des difficultés particulières ? Si Oui, lesquelles ? 3.3- Quelles sont les causes/sources de ces difficultés ? 3.5- Comment la collaboration pourrait-elle être améliorée ?	3.6- La Suède au Burkina Faso a une stratégie 201 – 2022. Comment le projet s'intègre-t-il dans cette stratégie (en termes de formulation et de mise en œuvre sur les éléments de la stratégie que sont (<i>Les droits de l'homme, démocratie, état de droit et égalité des sexes ; (*) La résilience, environnement, climat et énergie.</i>) 3.7- Comment cette intégration du projet contribue-t-elle aux relations bilatérales avec le Burkir Faso ?

4- EFFICACITE

<p>4.1- Pouvez-vous nous dire comment le projet MRV profite-il à votre institution ?</p> <p>4.2- Certains résultats du projet sont-ils déjà atteints (ou en bonne voie de réalisation) ? Si oui lesquels ?</p> <p>4.3- Quels sont les facteurs ayant contribué à cela ?</p> <p>4.4- Existe-il des difficultés particulières entravant la réalisation des résultats ?</p> <p>4.5- Entrevoyez-vous des difficultés potentielles qui pourraient impacter l'atteinte des résultats ?</p> <p>4.6- Que recommandez-vous pour pallier cela ?</p> <p>4.7- Quels sont les actions à améliorer dans la mise en œuvre de ce projet pour de meilleurs résultats ?</p> <p>4.8- Comment les résultats pourraient-ils être renforcés pour le temps restant du projet ?</p>	<p>4.9- Comment entrevoyez-vous les effets/impacts positifs comme négatifs que pourraient avoir les résultats de ce projet pour (1) le gouvernement, (2) les institutions partenaires, (3) les bénéficiaires.</p> <p>4.10- Quel a été le rôle de GGGI dans la formulation du projet ? Pensez-vous y avoir été suffisamment impliqué ?</p> <p>4.11- De votre observation des dynamiques actuelles, que pouvez-vous nous dire sur la pertinence des indicateurs du projet ? Sont-ils bien définis ? Des amendements sont-ils nécessaires ?</p> <p>4.12- Dans le document du projet il est question de processus participatifs. Comment cela se fait, notamment entre l'UGP et les autres institutions clés du gouvernement.</p> <p>4.13- Les mécanismes actuels sont-ils efficaces ? Si Oui, justifier. Si Non, Pourquoi et comment les améliorer ?</p>
---	---

5- EFFICIENCE

5.1- Pour ce qui est de la mise en œuvre du projet, à quel point l'intervention a-t-elle été efficiente notamment dans le respect des délais d'exécution (décaissement, réalisation des activités, rapportage)

5.2- A la date actuelle, le projet a-t-il tous les postes planifiés pourvus ?

5.3- Le personnel prévu est-il en adéquation avec les besoins du projet (qualité et nombre) ?

5.4- Le personnel a-t-il pris fonction à temps ? Sinon, quel effet cela a-t-il eu sur la mise en œuvre du projet ?

5.5- Les ressources allouées dans l'accord de subvention ont-elles été sujettes à des difficultés quelconques entravant la mise en œuvre des activités ?

5.6- Quels sont les mécanismes mis en place pour la lutte contre la corruption et la fraude ? Comment les partenaires y sont-ils soumis ?

5.7- Comment vous assurez-vous du fonctionnement de ces mécanismes.

5.8- Des cas ont-ils déjà été détectés ?

5.9- Relativement au renforcement des capacités des entités gouvernementales, comment les besoins de renforcement ont-ils été déterminés ?

5.10- Un plan de renforcement de capacités a-t-il été établi ?

5.11- Si Oui, à quel niveau de réalisation peut-on l'évaluer à la date actuelle ?

5.12- Si non, comment s'est fait le renforcement de capacités des entités gouvernementales ?

5.13- D'une manière générale, le projet s'est-il assuré que pour les renforcements de capacité, les profils requis étaient-ils présents ?

5.14- Avez-vous reçu des évaluations des différentes formations ?

5.15- Quel a été l'effet de la COVID-19 sur la mise en œuvre du projet ?

6- DURABILITE

6.1- Quelles sont les mesures mises en place afin d'assurer la durabilité des acquis (au plan technique et financier) ?

6.2- Pensez-vous qu'elles sont efficaces ?

6.3- Pourquoi ?

6.4- Comment cela pourra-t-il transformer votre structure ?

6.5- Quelles propositions pour l'amélioration de la durabilité des acquis faites-vous (au plan technique et financier) ?